

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

C A B I N E T

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
FORESTIERE

DIRECTION DES FORETS

SERVICE DE LA GESTION FORESTIERE

CAHIER DE CHARGES PARTICULIER

Relatif à la Convention de Transformation Industrielle de Bois, conclue entre le Gouvernement de la République du Congo et la Société Bois-Kassa, pour la mise en valeur de l'Unité Forestière d'Aménagement Mobola Mboado, située dans la zone II (Ibenga-Motaba) du Secteur Forestier N°1d.

Article premier : L'organigramme général de la société, joint en annexe, se présente de la manière suivante :

Une Direction Générale ayant sous sa tutelle :

- une Direction Technique
- un Service d'Exploitation Forestière
- un Service Administratif et du Personnel
- un Service de Transformation
- un Service Mécanique et Entretien

Article 2 : La société s'engage à recruter des cadres du corps des agents des eaux et forêts, suivant le calendrier ci-dessous :

2004 : un poste d'encadrement ;

2006 : un poste d'encadrement

La précision sur les postes d'encadrement sera donnée par la société à l'Administration des Eaux et Forêts, avant le 30 juin de chaque année.

Article 3 : La Société s'engage, à qualification, compétence et expérience égales, à recruter en priorité les travailleurs et les cadres de nationalité congolaise.

A cet effet, la Société doit faire parvenir, chaque année, à la Direction Générale de l'Economie Forestière, le programme de formation.

Article 4 : La Société s'engage à construire, pour ses travailleurs, une base-vie électrifiée et dotée d'une antenne parabolique, et comprenant :

- Une infirmerie
- Un économat
- Une école
- Un système d'adduction d'eau potable ;
- Une case de passage, équipée et meublée pour les agents des eaux et forêts, selon un plan à définir avec la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Elle s'engage également à appuyer les populations à développer les activités agropastorales autour de la base vie.

Article 5 : Le montant des investissements se chiffre à F CFA 2.032.850.000, dont F CFA 1.664.600.000 d'investissements prévisionnels, définis en fonction des objectifs à atteindre, aussi bien en matière de production de grumes que de transformation industrielle de bois, sur une période de 5 ans, et F CFA 368.250.000 d'investissements déjà réalisés.

Le calendrier de réalisation de ces investissements est présenté en annexe.

Article 6 : Le calendrier technique de production et de transformation des grumes se présente comme suit :

Unité : m³

Désignation		ANNEES				
		2003	2004	2005	2006	2007
Production	Volume-fût	5.000	15.000	29.500	29.500	29.500
	volume commercialisable	3.250	10.000	19.200	19.200	19.200
Grumes export		1.250	1.600	-	-	-
Grumes entrées usine		2.000	8.400	15.000	15.000	15.000
Sciages verts		1.000	4.900	7.000	7.000	7.000
Sciages séchés		-	-	2.000	2.000	2.000
Produits de menuiserie		-	-	-	-	380

S'agissant de la production des grumes, le volume commercialisable est estimé à 65% du volume fûts.

Après la révision du plan d'aménagement de l'UFA, des nouvelles prévisions de production seront établies ainsi qu'un nouveau calendrier de production.

Article 7 : La coupe annuelle sera de préférence d'un seul tenant. Toutefois, elle pourra être répartie en un ou plusieurs tenants dans la zone d'exploitation difficile (montagnes ou marécages).

Article 8 : Les essences prises en compte pour le calcul de la taxe forestière sont celles indiquées par les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Articles 9 : Les diamètres minima d'abattage sont ceux fixés dans les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Articles 10 : La création des infrastructures routières dans l'Unité Forestière d'Aménagement ne devra nullement donner lieu à l'installation anarchique des villages et campements, plus ou moins permanents dont les habitants sont souvent responsables de feux de brousse et de dégâts sur les écosystèmes forestiers (défrichements anarchiques, braconnages etc.).

Toutefois, lorsque la nécessité se fera sentir, l'installation des nouveaux villages et campements, le long des routes et pistes forestières, ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation de l'Administration des Eaux et Forêts, après une étude d'impact sur le milieu, conjointement menée avec les autorités locales.

Article 11 : Les activités agro-pastorales seront entreprises autour de la base vie des travailleurs, afin de contrôler le défrichement et assurer l'utilisation rationnelle des terres.

Ces activités seront réalisées suivant un plan approuvé par la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Likouala, qui veillera au suivi et au contrôle de celui-ci.

Article 12 : Conformément aux dispositions de l'article 18 de la convention, la Société s'engage à livrer le matériel suivant et réaliser les travaux ci-après, au profit de l'Administration Forestière :

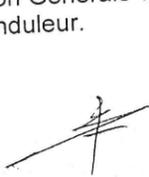
A- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière

En permanence

- livraison de 1.000 litres de Gasoil chaque année à la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Cuvette Ouest..

A la signature

Livraison à la Direction Générale de l'Economie Forestière d'un ordinateur complet, avec imprimante et onduleur.



BOIS KASSA

Année 2004

2^e trimestre

Livraison à la Direction Générale de l'Economie Forestière de :

- deux (02) boussoles shunto ;
- deux (02) blum leiss ;
- deux (02) Curvimètres ;
- trois (03) loupes ;
- un (01) topofil.

4^e trimestre

- livraison à la Direction Générale de l'Economie Forestière de :

- * deux (02) odomètres ;
- * deux (02) planimètres mécaniques

Année 2005

2^e trimestre

- construction et équipement du logement du Chef de Brigade de Liranga

Année 2006

2^e trimestre

- livraison d'un moteur hors bord de 25 cv et une pirogue à la Brigade de l'Economie Forestière de Liranga

3^e trimestre

- livraison d'une phonie à la Brigade de Loukoléla

B.- Contribution au développement socio-économique de département

Année 2004

2^e trimestre

- construction et équipement en table-bancs de l'école Primaire de Mobola ;



4^e trimestre

- construction et équipement en mobilier du dispensaire de Mobola

Année 2005

4^e trimestre

- livraison d'un groupe électrogène de 60 KVA et de 3.000 m de câble pour la Sous-préfecture de Liranga

Article 13 : Les dispositions du présent cahier de charges particulier doivent obligatoirement être exécutées par la société, conformément à l'article 72 de la loi n° 16-2000 du 20 novembre 2000, portant code forestier.

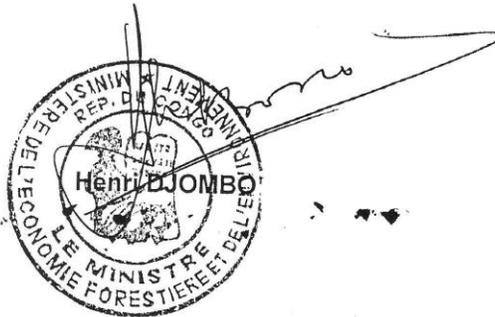
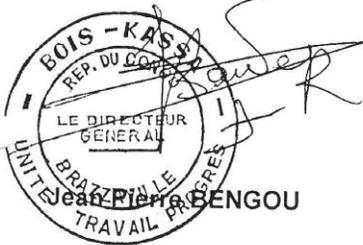
Fait à Brazzaville, le 4 Juillet 2003

Pour la Société,

Pour le Gouvernement,

Le Directeur Général,

Le Ministre de l'Economie Forestière
et de l'Environnement,



ANNEXE I : DETAILS DES INVESTISSEMENTS

1.- Investissements déjà réalisés

1-1 Meubles et immeubles

N°	DESIGNATION	Quantité	Valeur	Date d'acquisition
01	Maisons d'habitation(base-vie)	15	30 000 000	2001-2003
02	Maison d'habitation	01	6 000 000	2000
03	Maison d'habitation	01	8 000 000	
04	Parcelle	16	17 500 000	
05	Institut Supérieur d'Informatique (MIF)	01	45 000 000	1988
06	Cybercafé	01	12 000 000	2002
07	Voiture	03	24 000 000	-
08	Briqueterie	01	800 000	2000
09	Pick-up Nissan 4x4	01	18 000 000	2000

1-2 Matériel technique et autres

N°	DESIGNATION	Quantité	Valeur	Date d'acquisition
01	Scie mobile(LUCAS MILL)	03	45 000 000	2000-2002
02	Moteur complet de scierie	01	7 000 000	2002
03	Lame de scie circulaire	50	5 000 000	-
04	Pinasse(Coque)115cv,125,90cv	02	41 200 000	-
05	Baleinière	01	11 000 000	2001
06	Pirogue motorisée 15 cv	01	3 000 000	2002
07	Tronçonneuse Stihl 0,70	06	6 600 000	2000-2002
08	Tir-forts	05	6 250 000	2000-2002
09	Pièces détachées de tout genre	-	5 000 000	2002
10	Groupe électrogène de 6KVA	01	3 000 000	2001
11	Appareil Radio-Phonie	03	10 000 000	2000-2002
12	Appareils pour cerclage des planches	02	3 450 000	2000
13	Charge batteries	03	3 600 000	2000-2002
14	Appareil pose-dents de scie	01	1 200 000	2000
15	Compresseur de 20l	01	800 000	
16	Microscope ultra-moderne avec accessoires	01	6 000 000	2002
17	Equipement petite chirurgie	01 Set	600 000	2002
18	Camion	03	44 000 000	2001-2002
19	Tente de campagne	12	2 000 000	-
20	Bâches pour camping	09	2 250 000	2000-2002
	TOTAL		368 250 000	

2. Investissements prévisionnels

2.1.- Matériel d'exploitation forestière et de transport

Unité : 1000 F CFA

ANNEES	AN 1		AN 2		AN 3		AN 4		AN 5	
Capacité de Production	Qté	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur
Matériel et Investissement										
• <u>Construction Routes</u>										
- Niveleuse 120 G	01	40 000	-	-	-	-	-	-	-	-
- Tracteur à chenilles D7 G(occasion)	01	81.000	-	-	-	-	-	-	-	-
- Camion benne	01	30.000								
• <u>Production de Grumes</u>			01	81.000						
- Tracteur à chenilles D7G	-	-	01	160.000						
- Tracteur à Pneus 528	-	-	01	43.000	01	43 000				
- Chargeur 966 C	-	-	-	-	02	200 000				
- Camion grumier	01	100.000	-	-	-	-				-
	01	30.000	-	-	-	-				10.000
- Camion citerne (6000 litres)	02	6.000	-	8.000	-	10.000	-	10.000	02	2.000
- Equipement de communication	-	3.000	-	-	02	2.000	-	-	-	15.000
- Pièce de rechange	-	10 000	-	15.000	02	15.000		15.000		
- Tronçonneuse	-		-							
- Fonds de roulement	-		-		-		-	25.000	-	27.000
TOTAL (1)	-	300 000	-	307 000	-	270 000	-	25.000	-	27.000

2.2 Unité de transformation

Unité : 1000 FCFA

• Scierie									
- Scie de Refente (Scie de tête)	-	-	-						
- Déligneuses multilames									
- Ebouteuses									
- DECKS rouleaux transfert									
- Utilités									
- Air comprimé (compresseur)									
- Aspirateur & moteur									
- Ensemble tuyauterie			01	150.000					
• Salle d'Affûtage									
- Biseauteuse									
- Banc de planage									
- Machine à stelliter									
- Machine à rectifier									
- Appareil à braser									
• Groupe Electrogène ≈ 500KVA	-	-		250.000	-	-	-	-	-
• Montage Scierie	-	-	01	15.000	-	-	-	-	-
• Pièces de rechange	-	-	-	-	-	8.000	-	10.000	- 10.000
• Fonds de roulement	-	-	-	-	-	10.000	-	10.000	- 10.000
Total 2				415.000		18.000		20.000	20.000

2.3 MENUISERIE

Unité : 1000 F CFA

• Menuiserie	-	-	-	-	-	-	-	-	01	
- Pièces détachées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80.000
- Fonds de roulement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5.000
										10.000
TOTAL 3										95.000

2.4.- Construction base-vie et site industriel

Unité : 1000 F CFA

• Travaux génie Civil (terrassment et soubassement).	-	-	-	25.000	-	-	-	-	-	-
• Forage d'eau + Electricité	-	4.000	-	5.000	-	10.000	-	-	-	-
• Construction hangar (Atelier mécanique + Garage)	-	-	-	15.000	-	-	-	-	-	-
• Construction hangars (scierie-centrale énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Construction base-vie	-	5.000	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ameublement	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-
- Equipement bureaux	-	-	-	-	-	-	-	10.000	-	-
- Infrastructures sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL 2-4		14.000		45.000		10.000		10.000		

2.5.- Equipement nautique (transport bois , Elévation des radeaux de bois pour le parc scierie)

Unité : 1000 F CFA

• Micro-Pousseur	-	-	-	-	-	-	-	25.000	-	-
• Grue (10 T)	-	-	-	-	-	-	01	40.000	-	-
TOTAL 2-5								65.000		

2.6.-Travaux de reboisement

Matériel de pépinière	-	-	-	-	-	3 000	-	-	-	-
Engrais et produits phytosanitaires	-	-	-	-	-	200	-	200	-	200
TOTAL 2-6						3 200		200		200

2.7.- Formation et recyclage du personnel

Formation de certains personnels aux techniques forestières	-	5 000	-	5 000	-
Mise en place de la pépinière et formation des Pépiniéristes	-	-	5 000	-	-
Formation des reboiseurs	-	-	-	5 000	-
Total 2-7	-	5 000	5 000	10 000	-
Total	1.664.600.000				



Annexe II : Détails des Emplois

Désignation	Nbre Personne	Emplois à créer				
		2003	2004	2005	2006	2007
1.- Direction Générale						
Directeur Général	1					
Chef du Personnel	1					
Chef Comptable	1					
Agent du Service personnel	1					
Agent du Service Solde	1					
Assistant du Service Commercial	1					
Secrétaire	1					
Chauffeur du Directeur	1					
Infirmier	2					
Opérateur Phonie	1					
Planton	1					
Manœuvre (Agt. D'entretien)	1					
Sentinelle	1					
TOTAL	14					
2.- Direction Technique						
Chef d'Exploitation	1					
Chef de chantier	1					
Opérateur - Radio - Phonie	1					
Agent de bureau	1					
Garde meuble-cuisinier	2					
TOTAL	6					
Prospection						
Boussolier	1					
Pisteur	1					
Matcheteur	5					
Pointeur - Jalonneur	1					
Compteur	4					
Cartographe	1					
TOTAL	13					
Travaux routiers						
Conducteur D7G			1			
Aide Conducteur D7G			1			
Conducteur Niveleuse			1			
Aide Conducteur Niveleuse			1			

Eclaireur routes			1			
Chauffeur Camion Benne		1				
TOTAL		6	1			
Abattage						
Abatteur		1	1			
Aide Abatteur		1	1			
Guide - Abatteur		1				
TOTAL		3	2			
Tronçonnage (forêt)						
Tronçonneur		1	1			
TOTAL		1	1			
Débardage						
Conducteur D7		1				
Conducteur 528		1				
Aide-conducteur D7		2				
Aide - Conducteur 528		1				
TOTAL		5				
Cubage & Classement bois						
Cubeur - classeur						
Marqueur						
Poseur-d'SS Cryptogileur						
TOTAL						
Transport						
Micropousseur (capitaine)					1	
Matelos					7	
Chauffeur Camion Grumier		1	1	1		
Chauffeur Porte - Char		1				
Chauffeur Camion Citerne		1				
Chauffeur Camion Transport des Sciages						1
Aide chauffeur Camion grumier		1	1	1		
Conducteur 966 C		1	1			
TOTAL		5	3	2	8	1
Travaux de Reboisement						
Chargé du programme				1		
Pépinieristes (Chef)				1		
Manœuvre				7	1	1
TOTAL				9	1	1
Scierie						
1 - Parc						
Tonçonneur			1			
Pointeur-cubeur			1			

Marqueur-Cryptogileur			1				
Grutier			1				
Aide-grutier			1				
2 - Scierie Mobile							
Scieur	3						
Aide-Scieur	3						
Manœuvre	6						
3 - Scie Fixe							
Chef de scierie							
Scieur (scie de tête)							
Scieur (Deligneuse)							
Scieur (Dosseuse dédoubleuse)							
Eboueur							
Manœuvre							
TOTAL							
Menuiserie							
Chef d'Atelier							
Machiniste							
Manœuvres							
TOTAL							
Affûtage							
Chef d'Atelier							
Affûteur							
TOTAL							
Mécanique							
Chef d'Atelier (chef-mécanicien)			1				
Mécanicien			1	1			
Aide - mécanicien			1	1			
Pompiste - magasinier			1				
Soudeur			1				
Electricien			1				
Sentinelle			1				
TOTAL			7	2			
TOTAL GENERAL	33	52	27	20	12	11	

Annexe III : Organigramme de la Société « Bois Kassa »

